

## L'U2P souhaite que le successeur d'Alain Griset poursuive son action et le travail qu'il avait engagé

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 21.12.34

Paris, 09 décembre 2021

#### Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

[jcdelerue@u2p-france.fr](mailto:jcdelerue@u2p-france.fr)

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

[odassetto@u2p-france.fr](mailto:odassetto@u2p-france.fr)

---

PAGE 1 SUR 1

---

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

L'U2P prend acte de la démission d'Alain Griset à la suite de la décision de justice à son encontre. Pendant les 18 mois où il a été ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des PME, il a constamment fait preuve de pragmatisme en prenant soin d'écouter les représentants des entreprises avant de prendre les décisions adaptées.

Ce sens de la concertation a été particulièrement utile dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire et économique, mais également pour élaborer, avec le soutien du Président de la République et du Premier ministre, le plan pour les indépendants qui est en cours d'examen au Parlement et qui représente une réforme historique pour les 3 millions de travailleurs indépendants.

Dans ce contexte, l'U2P accueille avec satisfaction le maintien d'un ministère dédié aux Petites et Moyennes Entreprises, et la nomination de Jean-Baptiste Lemoyne à cette fonction en plus de ses précédentes responsabilités en tant que Secrétaire d'État chargé du Tourisme, des Français de l'étranger et de la Francophonie.

Il n'y a pas de temps à perdre d'ici aux prochaines élections pour favoriser la croissance des PME et des TPE. L'U2P sera l'interlocuteur privilégié du nouveau ministre pour atteindre cet objectif en particulier en direction des artisans, commerçants de proximité et professionnels libéraux.